

Ces leçons essentielles du vilain coup de mou qui s'est abattu sur l'industrie française après son rebond de l'année passée



Selon les dernières statistiques publiées par l'INSEE, la production manufacturière aurait baissé de 2,1% au cours du mois de septembre.

Avec Michel
Ruimy

Atlantico : Faut-il en conclure que la logique de la baisse du coût du travail n'est pas la première priorité pour rétablir l'industrie française ?

Michel Ruimy : Après celles de France Stratégie, de l'Institut des politiques publiques ou encore de l'OFCE, l'étude de l'INSEE qui vient d'être publiée risque d'alimenter encore la polémique. En effet, plus de 5 ans après sa mise en place, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), symbole de la politique économique de François Hollande, qui était censé favoriser la compétitivité des entreprises et améliorer l'emploi et dont le coût annuel est d'environ 20 milliards d'euros, est loin de faire l'unanimité chez les économistes. En effet, les effets du CICE seraient loin d'être homogènes sur l'ensemble des secteurs économiques. Entre 2013 et 2015, la baisse des coûts de production a été plus visible dans des secteurs très intensifs en main-d'œuvre peu qualifiée, comme par exemple les services administratifs et de soutien aux entreprises, de même que les secteurs du transport et entreposage et de la construction spécialisée.

En revanche, l'industrie en a beaucoup moins profité. Ceci n'est pas surprenant car l'industrie manufacturière est un secteur intensif en main-d'œuvre qualifiée voire très qualifiée, l'essentiel des coûts étant plutôt imputables aux consommations intermédiaires. C'est pourquoi, l'effet du CICE sur les prix de vente, et donc sur la compétitivité-prix, n'est pas globalement significatif. Ainsi peut-on dire que le dispositif, qui était censé doper l'industrie, dans la foulée du rapport Gallois de 2012, a pu manquer, en grande partie, sa cible.

En outre, sur le plan comptable, le coût est élevé puisque ce dispositif, en s'ajoutant aux allègements de charges sur les bas salaires, a permis l'allègement de la masse salariale des entreprises, réduisant le coût du travail. Pour autant, est-il responsable du redressement du taux de marge des entreprises ? Le lien est moins robuste car l'entrée en vigueur du CICE coïncide avec une baisse de l'euro face au dollar et à la chute des cours des matières premières, notamment du pétrole brut. D'autre part, ces facteurs favorables n'ont pas fait augmenter significativement le nombre d'entreprises exportatrices, qui avoisine toujours 125 000, soit trois fois moins qu'en Allemagne. Près de 80% des entreprises ayant bénéficié du CICE réalisent moins de 10% de leur chiffre d'affaires à l'international. L'effet sur le commerce extérieur est donc faible.

Ainsi, ce n'est pas tant le coût du travail qui est l'élément primordial pour le secteur industriel mais plutôt l'investissement en machines et robots.

Par ailleurs, la multiplication des incertitudes à l'égard du CICE illustre tous les doutes qui entourent cette stratégie économique souvent remise en cause par de nombreux économistes ou rapports parlementaires. Le coût de la transformation du CICE en baisse

de cotisations patronales devrait s'élever à 40 milliards d'euros l'an prochain c'est-à-dire un quasi-doublement du coût budgétaire. Pour le gouvernement, cette période de transition devrait fortement peser sur le déficit public alors que la croissance a ralenti par rapport à 2017. Il faudra regarder, avec attention, les effets, en termes d'emploi, de la bascule vers le nouveau dispositif.

Faut-il voir les gains de productivité, et donc l'investissement, comme la meilleure chance de voir l'industrie française se reprendre ? Quelles en sont les conditions ?

Pour bien comprendre les enjeux, il faut revenir, tout d'abord, sur l'importance de l'industrie pour une économie. Un taux d'industrialisation élevé pour un pays est habituellement considéré comme un paramètre déterminant de la croissance économique et de l'emploi. En effet, l'industrie génère des gains de productivité plus importants que les autres activités économiques qui se diffusent à l'ensemble de l'économie par des baisses de prix entraînant une hausse du pouvoir d'achat.

Toutefois, la crise économique et financière mondiale de 2007 et l'apparition de puissants blocs économiques ont souligné les lacunes de la politique industrielle française. Le constat d'un processus de désindustrialisation peut être symbolisé par la fermeture d'usines et par la cohorte d'ouvriers à la recherche d'un emploi, venant gonfler les chiffres du chômage de Pôle Emploi.

Si le décrochage économique est moins perceptible au quotidien, il est particulièrement visible à travers quelques faits et chiffres. En effet, dans un contexte de mondialisation des échanges et de montée en puissance des pays émergents, la part de la France dans le commerce international a décliné (passage de 6% en 1998 à moins de 4% aujourd'hui). Par ailleurs, le commerce international est essentiellement composé de biens industriels, a fortiori dans le cas des exportations européennes vers les pays émergents. Il en résulte que les gains de parts de marché à l'exportation se font essentiellement au travers de productions industrielles. A cet égard, un lien peut être établi entre la dégradation de la balance commerciale française depuis 2000 et le phénomène de désindustrialisation. Enfin, concernant l'emploi, ces dernières décennies ont montré, pour certains pays à économie comparable, l'existence d'une relation inverse relativement robuste entre le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée et chômage.

Cette situation résulte notamment d'une insuffisance de l'investissement productif, en particulier dans la robotique. La France est, en effet, l'un des pays développés les moins robotisés alors même que la robotisation avancée doit permettre la création de nouveaux besoins de consommation, l'apparition de nouveaux métiers et la relocalisation d'activités sur le territoire national. A titre de comparaison, l'Allemagne compte plus de 160 000 robots dans ses usines contre seulement un peu moins de 40 000 pour la France. Une aberration pour un pays qui consacre près de 470 milliards d'euros par an à l'investissement.

En raison de ce niveau insuffisant d'investissements, l'innovation est peu dynamique et les firmes françaises se cantonnent à un positionnement de « milieu de gamme » où elles sont confrontées à la concurrence internationale, en particulier à celle des entreprises des pays émergents à bas coût salarial proposant des produits de qualité équivalente. De surcroît, ce positionnement les expose fortement aux fluctuations du taux de change : lorsque le cours de l'eurodollar s'élève de 10%, les exportations, en volume, de la France chutent de 8% et celles de l'Allemagne de seulement 2%. De fait, les entreprises françaises sont vulnérables dans un contexte de mondialisation.

Malgré les importants moyens financiers consentis et les nombreux dispositifs existants, la France ne parvient pas à enrayer son déclin industriel. Plusieurs raisons à cela : Trop peu de PME parviennent à la taille critique leur permettant d'innover et de se tourner vers l'exportation, le poids important des charges sociales (19% du PIB en France contre 8% en Suède) et la réticence d'un grand nombre de PME à engager les efforts nécessaires pour monter de gamme et être ainsi compétitives au niveau international (cf. PME allemandes). Cette aversion les incite à se positionner sur le marché intérieur où elles ont, de facto, une position dominante. C'est pourquoi, il convient de relancer l'investissement dans les entreprises industrielles, ce qui a aussi, pour corollaire, de mener une politique de formation des travailleurs afin de renforcer les compétences.

La concurrence interne à la zone euro permet-elle la réalisation d'un tel scénario ? Faudrait-il conclure que le retour de l'industrie nécessiterait une politique macroéconomique plus dynamique ?

Au niveau européen, la politique industrielle semble souvent se heurter à la politique de la concurrence. Cette dernière est souvent critiquée au motif qu'elle aurait eu pour effet de fragiliser les grandes industries, françaises ou européennes. Or, la politique de concurrence doit être considérée comme une politique industrielle à part entière puisque des marchés concurrentiels incitent les entreprises à innover pour rester compétitives face à leurs concurrents. L'existence de marchés européens ou mondiaux (et non segmentés par pays) crée, par ailleurs, des incitations similaires car les profits éventuels pour les firmes les plus performantes sont accrus. Enfin, dans une logique de destruction créatrice, des marchés concurrentiels favorisent la réallocation des facteurs de production vers les secteurs et les entreprises les plus compétitives.

Pourtant, la composante industrielle du traité de Maastricht, qui ne va pas jusqu'à évoquer de « politique industrielle commune » offre de nouveaux moyens d'actions sans toutefois clarifier la répartition exacte des rôles entre Etats membres et institutions européennes. Les résultats de la politique industrielle sont peu tangibles en raison de la prééminence des « stratégies périphériques ». En effet, à l'exception de l'aéronautique, elle n'est pas parvenue à favoriser, depuis la décennie 1980, l'apparition de champions européens contrairement aux Etats-Unis où leur nombre n'a cessé de croître, en particulier avec l'ère de l'Internet. Pourtant, au cours des dernières décennies, n'ont pas manqué et ainsi, de rivaliser, au niveau mondial, avec les entreprises américaines et chinoises : Deutsche Telekom aurait pu se rapprocher de France Télécom et une fusion entre Arcelor et ThyssenKrupp aurait fait sens. Or, en raison d'une logique de compétition inter-entreprises européennes très vive, les firmes ont tendance à se tourner vers des partenaires, situés hors d'Europe, pour se renforcer, Chine notamment, ce comportement soulevant les questions du transfert de technologie et du maintien d'activités économiques jugées stratégiques dans le giron national et européen.

En fait, l'éclosion d'une politique industrielle européenne, forte et dynamique, a été ainsi freinée par la détermination de chaque Etat membre de protéger ses marchés publics et de sauvegarder les emplois et les activités sur son territoire. Aujourd'hui, seule, la France porte l'idée de créer des champions européens. Ce manque de volonté est renforcé par la réticence des industriels. Ainsi, le bilan des dernières décennies est plus que mitigé et reflète les difficultés à faire transposer les paroles en actes politiques dans une Union qui a fait le choix de s'agrandir géographiquement au détriment d'un approfondissement des politiques, déjà en place.

~~En conclusion, la politique industrielle a retrouvé, avec la crise, une place prépondérante dans le discours politique en France avec~~

notamment, la création d'un éphémère ministère du redressement productif (2012 - 2014). Si l'obligation de remettre la politique industrielle au cœur du circuit économique fait consensus, le débat n'est toutefois pas encore tranché sur l'intérêt de favoriser la création de géants européens ou d'orienter les investissements et la recherche vers un spectre plus large d'activités afin de permettre l'éclosion des champions de demain. De plus, n'ayant pas vocation à se substituer à l'initiative privée, elle doit néanmoins l'accompagner en créant les conditions incitatives à la prise de risque, à l'innovation technologique et à l'implantation de firmes étrangères sur le territoire national. Cependant, du fait de la profonde disparité économique des pays et les difficultés de la gouvernance européenne, la mise en application d'une ambitieuse politique industrielle européenne est soumise à de nombreux aléas. Aujourd'hui, elle consiste, pour une part, en la mobilisation d'enveloppes de financement qui seront ensuite dispersées entre les États membres. Ainsi, à défaut de politique industrielle européenne crédible, le rôle central de l'État, pour définir et impulser la politique industrielle, demeure primordiale.